

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 094/2022

A la Société MGI STRONG NKV

Après avoir reçu le contrat du marché n° 7227/PRRIS/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le BCECO pour le compte du Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains soixante-deux mille quatre cent septante (USD 62 470) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 20/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

Antoine Jean Pierre KAPORU
Directeur Général